

Compte-rendu de la 26^{ème} Assemblée de paroisse du Joran du 2 mai 2023, Maison de paroisse de Cortailod

42 personnes présentes: Claire Etter, Margrit Pierrehumbert, Pierre Vouga, Gertrude Barraud, Sylvane Auvinet, Denis Perret, Jean-Martin Ducommun, Jeanlouis Rouiller, Anne-Marie Rognon, Guillaume Klauser, Cécile Mermoud Malfroy, Kathy Roth, Véronique Zbinden, Sophie Wyss, Janine Baraldi, Edmond et Annette Moret, Gilbert Burgat, Pierre-André Steiner, Marianne Fornachon, Lucienne Serex, Aurelio et Carole Lopez, Daniel et Chantal Schneider, Véronique Wildi, Jean-René et Josina Nobs, Anne Vuille, Marie-Christine Hauser, Janine Etter, Daniel et Christine Landry, Madeleine Bindith, Hugues et Margrit Spichiger, Ingrid Tripet, Pierrette Schaerer, Jean-Marc Leresche, Jacques Laurent, Josiane Elzingre, Catherine Biedermann.

9 personnes excusées: Nicole Humbert-Droz, Claudio et Béatrice Reynaud, Ginette Brillard, Guy de Montmollin, Nelly Soguel, Jacques et Anne-Marie Péter, Anne-Lise von Niederhäusern.

1. Ouverture de l'Assemblée de paroisse

1.1. Accueil

Pierre-André Steiner, président de l'assemblée, procède à l'accueil et demande si des modifications sont à apporter à l'ordre du jour. Guillaume Klauser s'exprimera lors d'un nouveau point 3.5 et deux annonces seront faites dans les divers par Carole Lopez.

1.2. Méditation

Christine Phéjade, référente de Cortailod, fait chanter l'assemblée («Magnifique est le Seigneur»), puis, sur le thème de la grande désillusion, selon Dietrich Bonhoeffer, elle évoque le fait d'aller vers Dieu, après s'être détaché du connu, en étant prêt à connaître la grande désillusion, comme Abraham, qui a obéi avec courage. C'est le cheminement dans l'obscurité, mais avec confiance en Dieu, à l'image du programme de législature. Plus tôt nous accepterons la désillusion, plus facile sera notre épreuve.

1.3. Validation du PV de l'Assemblée de paroisse 2022

Le compte-rendu est accepté sans opposition, avec remerciements à Véronique Wildi, son

2. Comptes 2022 et budget 2023, présentation de Daniel Schneider, futur caissier en remplacement de Jacques Péter, en commençant par des remerciements à Thierry Beuret et Laurent Schneider, pour leur soutien dans le cadre du CA Intendance et Finances, ainsi qu'à Jacques Péter, qui aura assumé le travail de caissier jusqu'aux comptes 2022.

2.1. Comptes 2022

a. Présentation des comptes: Daniel Schneider relève certains des écarts et les explique.

Questions:

Compte 3421: Comment expliquer cette dépense de 500.- en faveur de la Course des aînés de Cortailod? C'est historique: le CP a donc décidé de continuer cette contribution jusqu'en 2023. Ensuite, la paroisse a averti le Conseil communal qu'elle se libérerait de cette charge.

Compte 3811: Pourquoi aucun loyer n'est encaissé à Bevaix ? Il s'agit d'une maison appartenant à l'EREN, non à la paroisse.

b. Présentation du bilan: Daniel Schneider mentionne notamment qu'il y a beaucoup trop de comptes différents, ce qui génère des frais. Ce sera corrigé à l'avenir.

Questions :

Compte 2650: À quoi sert ce fond d'aide aux défavorisés ? Il s'agit d'un héritage de l'ancienne paroisse de Boudry, la donatrice ayant spécifié que cette somme doit être attribuée à des personnes dans le besoin.

Ne manque-t-il pas une mention de l'état des résultats de Terre Nouvelle, comme mentionné dans le compte-rendu de l'an dernier ? Oui, le CP a oublié sa promesse, mais fait remarquer la difficulté d'avoir des chiffres au moment où on expose les comptes. De toute façon, le résultat de Terre Nouvelle n'a en principe pas de lien avec les comptes.

c. Rapport des vérificateurs de comptes: Daniel Landry donne lecture de son rapport, signé par Claudio Reynaud et lui-même, en faisant diverses recommandations au CP.

d. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

2.2. Budget 2023

a. Présentation du budget

Daniel Schneider mentionne que le CA Intendance et Finances a étudié les comptes de manière approfondie et fait des recommandations au CP pour réduire les charges de fonctionnement et rechercher des nouveaux produits (notamment au niveau des manifestations). Il parle aussi de la nouvelle gestion des salles, via Gelore, plus efficace, permettant des locations plus nombreuses. Des budgets spécifiques, par secteur, ont été imposés et par ailleurs, le mandat de comptabilité (assuré par Bruna Raccio) sera réduit pour économiser. Comme les conséquences financières des décisions prises au sujet des bureaux des professionnels sont d'ores et déjà intégrées au budget, Daniel Schneider illustre l'utilisation de ces bureaux; le principal changement tient à l'abandon, pour des raisons d'économie, du bureau de St-Aubin, loué à l'EREN.

Questions :

Compte 3361: Pourquoi rien n'est prévu pour l'Etoile ? Les dépenses possibles sont intégrées à celles du secteur Jeunesse.

Compte 3441: Pourquoi le compte Terre Nouvelle est-elle à zéro ? Parce que la paroisse ne s'engage qu'à compléter la cible si nécessaire. Comme depuis des années, le CA Terre Nouvelle fait des actions qui rapportent bien plus que la cible, le budget est à zéro depuis des années.

Au terme du débat, Daniel Schneider rappelle que les 26'000.- de déficit prévu sont déjà le résultat d'efforts importants. Il est applaudi et Jacques Péter est vivement remercié, de même que Bruna Raccio.

b. Le budget est adopté à l'unanimité.

2.3. Nomination des vérificateurs de comptes pour 2023 : Sont nommés Claudio Reynaud (1^{er} vérificateur), Jeanlouis Rouiller (2^{ème} vérificateur) et Aurelio Lopez, comme suppléant.

3. Vie de la paroisse

3.1. Rapport d'activités 2022

Pierre-André Steiner remercie Sylvane Auvinet pour son travail de synthèse des textes du Rapport d'activités.

Questions :

Qu'en est-il du Groupe des jeunes de l'Etoile ? Le contexte du catéchisme a beaucoup changé ces dernières années: aujourd'hui, les forces sont limitées et les liens avec l'activité de la paroisse se sont distendus, même si le groupe est toujours actif, mentionne Guillaume Klauser.

Comment les départs des professionnels ont été remplacés ? Sylvane Auvinet donne un état de situation.

Pourquoi Lucienne Serex n'est pas signalée comme autre prédicateur laïc ? Parce qu'elle n'a pas été sollicitée en 2022.

Un document recense-t-il les manifestations des lieux de vie ? Oui, mais à l'interne du CP seulement, mentionne Christine Phébade. Il est bien sûr disponible sur demande de celle ou celui qui veut organiser une manifestation.

Pourquoi le marché de Boudry et la Journée mondiale de prière ne sont-ils pas mentionnés ? Deux manques en effet, auxquels le CP pensera l'an prochain.

Au sujet de la communication, une remarque positive est faite au sujet des insertions dans l'hebdomadaire Littoral Région.

Il est aussi demandé que le travail du groupe des visiteurs soit mis en valeur dans le rapport d'activités.

3.2. Politique culturelle

Sylvane Auvinet rappelle la validation du tableau des cultes, promise l'an passé. En 2022, 54 cultes ordinaires et 22 cultes spéciaux ont été proposés. Le tournus entre les lieux de vie s'est très bien passé, avec 19 célébrations annuelles par lieu de vie. Le culte unique est vécu comme fédérateur, le nombre de participants étant apprécié. L'assemblée accepte-t-elle donc le principe d'un culte par dimanche ? La validation est largement acceptée, avec 40 voix pour et 3 contre.

Un sondage sur certains aspects des cultes ou cultes spéciaux suit, qui aboutit aux options suivantes (sans exhaustivité):

- maintien des veillées,
- culte unique lors de la Journée mondiale de prière,
- co-célébrations œcuméniques,
- maintien de l'aube pascale,
- culte des réfugiés à Boudry,
- maintien du culte des récoltes à Bevaix,
- tournus des cultes du souvenir et de la Réformation,
- tournus des célébrations de Pâques et du 25 décembre,
- abandon des cultes du 1^{er} janvier sauf s'il s'agit d'un dimanche.

A noter qu'il n'y aura pas de cultes le 24 décembre 2023 à 10h.

3.3. Localisation des professionnels - abandon du bureau de St-Aubin

Jacques Laurent donne toute précision utile aux localisations à venir des bureaux des professionnels.

3.4. Avenir de la paroisse dans le cadre d'EREN 2023 – rapprochement avec la BARC

Christine Landry évoque les très vraisemblables changements à venir concernant l'EREN, d'une part, et la paroisse, d'autre part: le 13 février, le CP a discuté des conséquences des

changements pour le Joran; le 3 avril le CP a accueilli deux délégués du Conseil synodal pour poser toutes les questions nécessaires pour comprendre les implications des changements pour le Joran; le 27 avril, le CP a rencontré pour la première fois le CP de la BARC. Le 6 mai, une journée synodale aura encore lieu pour donner au Conseil synodal les dernières considérations des membres de l'Eglise avant la décision du Synode, le 7 juin, qui devrait entériner (ou non) le processus EREN2023, répartissant les 25 postes équivalents plein-temps entre fonctions paroissiales, fonctions inter-paroissiales et fonctions cantonales. Du côté de la paroisse, les étapes suivantes sont prévues: la constitution d'un groupe de pilotage de 6 membres laïcs (3 de la BARC, 3 du Joran) pour préparer le rapprochement des deux paroisses, de manière à présenter un modèle de fusion convenant aux CPs dans un premier temps, aux Assemblées de paroisse dans un deuxième.

3.5. Départ de Guillaume Klauser

Guillaume Klauser mentionne sa décision de ne pas poursuivre son mandat dans le cadre du Joran. Dès le 1^{er} septembre, il quittera donc son poste de pasteur suffragant du Joran et référent de Bevaix.

4. Divers

- a. Retour sur la décision du Synode concernant les cérémonies laïques dans les temples: Sylvane Auvinet fait un bref rappel des événements et de l'interprétation de la décision du Synode par les médias.
- b. Carole Lopez fait de la publicité pour le Marché de Boudry et Noël en commune, lancé par les trois églises.
- c. Jean-Martin Ducommun évoque les diverses façons de payer ses impôts d'église.
- d. Lucienne Serex propose d'organiser des soirées sur des thèmes historiques chrétiens.

Jacques Laurent 